

# Ce que la CFTC retient du nouveau Schéma Directeur Logistique 2027 !

## Entre défis sociaux et opportunités pour l'emploi

La Direction a présenté le Schéma Directeur ARL 2027, un plan structurant pour l'avenir de notre logistique. La **CFTC**, toujours soucieuse de l'emploi et des conditions de travail, désire analyser ce projet majeur avec vigilance et engagement via la **CSSCT**

## Les Annonces Chocs : Des Fermetures et des Incertitudes

- **Sortie du schéma directeur de l'entrepôt en propre de COURNON** : C'est une décision difficile qui impactera directement **184 collègues**.
- **Arrêts de 5 entrepôts prestés** : Entre février et juin 2027, cinq sites prestés vont cesser leurs activités :
  - **Brétigny, Saint Ouen l'Aumône, et Orlygel** basculeront dans la logistique ITM.
  - **Le Coudray et Le Pontet** verront leurs activités transférées vers d'autres sites en propre.
- **De nombreuses interrogations persistent et la CFTC sera vigilante sur** :
  - Le détail précis de la nouvelle répartition de **quel entrepôt livre quels magasins**.
  - Le devenir des personnes **interfaces des entrepôts prestés**, sur quels postes et sur quels sites seront-elles repositionnées ?

## La Position de la **CFTC** : Entre Regrets et Vigilance

Nous pouvons saluer le **maintien des sites en propre**, signe d'une volonté de pérenniser des emplois directs. Cependant, nous ne pouvons que **regretter amèrement la sortie de Cournon** de ce schéma directeur.

La mise en place rapide d'une **GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)** est impérative immédiatement pour les salariés qui ne veulent pas louper une opportunité, ou pour un projet personnel. La **CFTC** insiste sur l'importance d'une **"phase 2"** essentielle pour accompagner au mieux les salariés concernés et garantir une sortie plus "propre" et humaine de ce plan de réorganisation.

## Une Lueur d'Espoir : L'Emploi en Perspective !

Malgré ces réorganisations, nous prenons acte avec satisfaction du **plan de recrutement national de 250 à 270 personnes**. C'est un signal positif pour l'emploi au sein de notre entreprise !

La **forte baisse de la précarité (CDD, Intérim)** qui en découle est une avancée sociale majeure que la **CFTC** soutient pleinement. Elle doit garantir une meilleure stabilité professionnelle et des conditions de travail améliorées.

## La **CFTC**, Votre Voix, Votre Soutien

La **CFTC** réfléchit à l'intérêt à expertiser le bien fondé de ce projet de réorganisation